



04/2623

Valable du 25/11/2004  
au 24/11/2007

# UBAtc

**Union belge pour l'agrément technique dans la construction**  
c/o Service public fédéral Economie, PME, Classes Moyennes & Energie  
Qualité de la Construction, Agréments et Spécifications  
Boulevard S. Bolivar 30, B-1040 Bruxelles Tél. +32 2 208 36 75 - Fax +32 2 208 37 37  
*Membre de l'UEAtc et de l'EOTA*

## Agrément technique avec certification

### Revêtement de protection du béton SikaGard Elastic

**SIKA S.A.**  
Rue Pierre Dupont 167 - Zoning Industriel  
B-1140 BRUXELLES EVERE  
Tél. 02 726 16 85 - Fax 02 726 28.09  
e-mail : [info@be.sika.com](mailto:info@be.sika.com) - [www.sika.be](http://www.sika.be)

## 1 Objet<sup>(1)</sup>

Le revêtement de protection SikaGard Elastic est utilisé pour la protection du béton.

Il est constitué :

- d'une couche d'imprégnation, le SikaGard Elastic Primaire, appliquée au taux de  $100 \pm 50 \text{ g/m}^2$  ( $0,1 \text{ l/m}^2$ );
- de 2 couches de peinture, le SikaGard Elastic, appliquées au taux de  $400 \text{ g/m}^2$  ( $0,27 \text{ l/m}^2$ ).

Les épaisseurs du revêtement à appliquer sont :

- épaisseur nominale :  $360 \mu\text{m}$ ;
- épaisseur minimale :  $320 \mu\text{m}$ .

Au cas où l'aptitude au pontage des fissures n'est pas demandée, l'épaisseur minimale est de  $235 \mu\text{m}$ .

Le revêtement est disponible en 12 teintes standard; sur demande, d'autres teintes RAL ou NCS peuvent être obtenues. L'aspect est légèrement satiné.

Les domaines d'application sont les suivants :

- Il peut être appliqué sur les supports suivants :
  - classe I : béton sec ayant plus de 28 jours d'âge, de texture lisse.
  - support de classe I traité au SikaTop 121, en tant qu'enduit de raclage, lorsqu'il y a lieu d'éliminer les irrégularités de surface provoquées par des bulles d'air.

<sup>(1)</sup> Cet agrément a été octroyé sur base du guide G0008 (2002) "Revêtements de protection des surfaces en béton soumis aux influences extérieures et non soumis au trafic".

### UBAtc - secteur Génie Civil

Secrétariat d'agrément technique UBAtc - secteur Génie Civil  
Ministère wallon de l'Équipement et des Transports (MET)  
Division du Contrôle technique,  
rue Côte d'Or 253, B-4000 LIEGE (BELGIQUE)  
Tél. + 32 4 231 64 00 - Fax + 32 4 231 64 64  
E-Mail: [agtc@d420.met.be](mailto:agtc@d420.met.be)

Goedkeuringssecretariaat BUtgb - sector Burgerlijke Bouwkunde  
Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap  
LIN / AOSO - Afdeling Betonstructuren  
Vliegtuiglaan 5, B-9000 GENT (BELGIË)  
Tel. + 32 9 323 74 11 - Fax + 32 9 323 74 10  
E-mail: [atg.bubouw@vlaanderen.be](mailto:atg.bubouw@vlaanderen.be)

- classe III : béton ou mortier de ragréage du type PCC, de plus de 28 jours d'âge, conforme au guide d'agrément G0007 "Mortiers de réparation à base de liants hydrauliques".  
L'application sur les mortiers autres que ceux de la firme SIKA, est subordonnée à l'avis préalable du fabricant.
- mortiers de ragréage ou d'égalisation des types SikaTop 122 F et SikaTop 121, de minimum 24 heures d'âge.

- Catégorie d'aptitude au pontage des fissures : B3.1.

Le revêtement satisfait à cette exigence **pour autant que l'épaisseur en tous points soit supérieure à 320 µ et qu'il soit appliqué sur un support suffisamment lisse et/ou au préalable égalisé**. Dans ce cas, le revêtement est apte à ponter des fissures jusque 0,20 mm, sujettes à des variations périodiques d'ouverture saisonnières et quotidiennes.

- Le revêtement satisfait aux exigences spécifiques suivantes :
  - perméabilité à la vapeur d'eau;
  - résistance à la diffusion du dioxyde de carbone;
  - résistance aux produits de déverglaçage;
  - résistance à l'abrasion;
  - stabilité de teinte au rayonnement solaire (pour les couleurs claires; le comportement des couleurs foncées, ainsi que des couleurs vertes et roses n'a pas été vérifié).
- Température d'utilisation : le revêtement peut être appliqué à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C, sans dispositions particulières.
- Le revêtement n'est pas destiné aux surfaces horizontales soumises à des stagnations d'eau.

NOTE La brillance sous un angle de 60° est de 6 %.

L'agrément porte sur les produits, leurs performances, leur durabilité ainsi que leur mise en œuvre, mais ne concerne pas la qualité de l'exécution.

## 2 Matériaux

### 2.1 Couches de base et de finition : SikaGard Elastic

Le SikaGard Elastic est une peinture monocomposante en phase aqueuse. Le liant est une dispersion à base de résines acryliques.

### 2.2 Couche d'imprégnation : SikaGard Elastic Primaire

Le SikaGard Elastic Primaire est une dispersion acrylique en phase aqueuse, non chargée et non pigmentée.

## 3 Fabrication et commercialisation

Le SikaGard Elastic et SikaGard Elastic Primaire sont fabriqués et conditionnés en Belgique et la commercialisation est assurée par la S.A. SIKA à Bruxelles.

Les applicateurs bénéficient du support technique de la firme.

## 4 Mise en œuvre

### 4.1 Stockage des matériaux

Le stockage des matériaux sur chantier est le même que celui décrit au 6.3.

### 4.2 Caractéristiques de la surface du béton avant la mise en œuvre

Les caractéristiques de surface du support doivent satisfaire aux prescriptions du 6.1 du guide d'agrément n° G0008 (2002) "Revêtements de protection des surfaces en béton soumis aux influences extérieures et non soumis au trafic".

Le support doit être sec, dans le sens des spécifications du 6.1.4 du guide G0008 (2002).

Les irrégularités de surface provoquées par des bulles d'air peuvent être éliminées à l'aide du mortier SikaTop 121, utilisé comme enduit de raclage.

Le mortier est appliqué à la palette, tirée à zéro.

### 4.3 Mise en œuvre du revêtement

#### - Conditions d'application

Les températures tant de l'air que du support sont comprises entre 5 °C et 25 °C.

En outre, elle dépassera de 3 °C la température du point de rosée.

Il ne peut y avoir de risque de pluie pendant le séchage des couches (voir tableau 1 - Informations données par le fabricant).

**Tableau 1 - Temps de séchage des couches**

Température (°C)	Durée (h)
20	4
15	5
10	6
8	6 h 30

#### - Taux d'application

Les valeurs nominales par couche sur support plan sont :

SikaGard Elastic Primaire : 100 g/m<sup>2</sup>, soit 0,1 l/m<sup>2</sup>.

SikaGard Elastic : 400 g/m<sup>2</sup>, soit 0,27 l/m<sup>2</sup> par couche;  
soit 800 g/m<sup>2</sup>, 0,53 l/m<sup>2</sup> pour les 2 couches.

ce qui équivaut à une épaisseur sèche de 360 µm pour les 2 couches.

L'application doit être effectuée de manière régulière, de telle manière que l'épaisseur moyenne soit égale ou supérieure à l'épaisseur nominale.

Les produits sont livrés prêts à l'emploi. En cas d'application au pistolet airless, la dilution maximale autorisée est de 5 % et il y a lieu d'adopter les taux d'application minimaux en fonction du taux de dilution utilisé.

- Le délai entre couches est donné au tableau 2 (informations données par le fabricant).

**Tableau 2 - Délai entre couches (en heures)**

Température (°C)	10	20	25
SikaGard Elastic Primaire / SikaGard Elastic et SikaGard Elastic / SikaGard Elastic	8	4	2

- Matériel d'application

Les produits peuvent être appliqués à la brosse, au rouleau ou au pistolet airless.  
(Ouverture du gicleur : 018 - 023).

## 5 Performances

Le tableau 3 ci-après reprend les résultats des essais réalisés en laboratoire extérieur dans le cadre de l'agrément. Sauf indication contraire, les essais ont été réalisés selon le guide d'agrément n° G0008 (2002) "Revêtements de protection des surfaces en béton soumis aux influences extérieures et non soumis au trafic".

Le revêtement testé est de teinte blanche.

La composition du revêtement testé est : 1 couche de SikaGard Elastic Primaire ( $100 \pm 10$  g/m<sup>2</sup>) et 2 couches de SikaGard Elastic ( $400 \pm 40$  g/m<sup>2</sup> par couche). La texture des supports est lisse.

Le tableau reprend en outre les critères d'acceptation fixés par l'UBA<sub>tc</sub> et/ou les valeurs nominales données par le fabricant.

Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles effectués dans le cadre de l'agrément. Les résultats des essais réalisés en laboratoire ne découlent pas d'interprétations statistiques et ne correspondent pas à des valeurs garanties. Seuls sont garantis les critères du fabricant et/ou de l'agrément.



**Tableau 3 (suite)**

Référence au guide G0008 (2002)	Caractéristiques	Critères du guide G0008 (2002) et tolérances	Critères UBAtc	Valeurs mesurées
<b>5.3 Exigences spécifiques secondaires</b>				
5.3.1	Résistance aux produits de déverglacage intégrité du film adhérence <sup>1)</sup> (N/mm <sup>2</sup> )		Pas de dégradation  ≥ 0,8 Adhérence initiale ≥ 0,8 (0,5)	Conforme  1,34 (1,20) (a)
5.3.3	Stabilité de couleur		Δ E* < 2	0,33
5.3.4.1	Résistance aux sollicitations mécaniques (à l'abrasion) (kg)		> 50 kg	Conforme
<b>7.20 Identification SikaGard Elastic <sup>4)</sup></b>	Masse volumique à 25 °C (g/cc)	1,50	1,45 - 1,54	1,49
	Teneur en sec (%)	70	66,5 - 73,5	67,57
	Viscosité à 25 °C (P)	200 - 250	-	-
	Teneur en cendres (%)		-	Dossier technique
	Teneur en liant (%)		-	Dossier technique
	Spectre IR du liant			Dossier technique
	Teneur en TiO <sub>2</sub> (% par rapport aux pigments)		-	Dossier technique
	Temps de séchage (min) (sur verre, 1 couche à 400 g/m <sup>2</sup> ) (hors poussière)	< 240		75
<b>SikaGard Elastic Primaire</b>	Masse volumique à 25 °C (g/cc)	1,00	0,97 - 1,02	1,011
	Extrait sec (%)	15	14,2 - 15,8	15,07
	Viscosité à 23 °C (P) (Coupe Ford 4) (sec)	15 - 20		Conforme
	Spectre IR du liant			Dossier technique
<p><sup>1)</sup> Exigences et mesures de l'adhérence : Les chiffres entre parenthèses reprennent les exigences sur les valeurs individuelles ou la valeur individuelle la plus basse mesurée. Le type de rupture est précisé par une lettre entre parenthèses. (a) : rupture adhésive entre le support et la couche rapportée. (b) : rupture cohésive dans la couche rapportée. (c) : rupture cohésive dans le support. Cette information se rapporte au type de rupture le plus fréquemment observé.</p> <p><sup>2)</sup> Mesures d'épaisseur : les chiffres entre parenthèses reprennent les valeurs extrêmes mesurées. Exigences d'épaisseur : le chiffre entre parenthèses reprend la valeur individuelle minimale exigée.</p> <p><sup>3)</sup> Mesures effectuées après 10 jours de vieillissement thermique à 50 °C.</p> <p><sup>4)</sup> Les critères du guide sont applicables pour les caractéristiques d'identification non mesurées chez le fabricant ou mesurées chez le fabricant selon une méthode différente.</p>				

## **6 CONDITIONNEMENT**

### **6.1 Type et poids des conditionnements**

SikaGard Elastic Primaire : bidons de 5 l - 20 l.  
SikaGard Elastic : sceaux de 5 kg et 25 kg.

### **6.2 Etiquetage**

L'étiquetage doit être conforme au 8 du guide d'agrément G0008 "Revêtement de protection des surfaces en béton soumis aux influences extérieures et non soumis au trafic", et aux réglementations relatives à l'inflammabilité et à la toxicité.

Il mentionne en particulier le n° de fabrication (n° de lot) et de l'aTg.

En cas de plainte, le numéro de fabrication et de l'aTg doivent être mentionnés.

### **6.3 Conditions de stockage**

Les produits stockés en emballages intacts et à l'abri du gel et de fortes chaleurs peuvent se conserver 1 an.

## **AGREMENT AVEC CERTIFICATION**

### **DECISION**

Vu l'arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (Moniteur belge du 29 octobre 1991).

Vu la demande introduite par la firme SIKA S.A. (A/G 030809).

Vu l'avis du groupe spécialisé "Réparation et protection des structures en béton" de la Commission de l'agrément technique formulé lors de sa réunion du 28/01/2004 sur base du rapport présenté par le bureau exécutif "Revêtements de protection" de l'UBAtc.

Vu la convention signée par le fabricant par laquelle il se soumet au contrôle permanent sur le respect des conditions de cet agrément.

L'agrément technique avec certification est délivré à la firme SIKA S.A. pour le revêtement de protection SikaGard Elastic.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 24/11/2007.

Bruxelles, le 29/11/2004.

V. MERKEN.  
Directeur général.